Questions orales

M. Jamieson: Parce que leur organisation est différente de la nôtre. Je répondrai dans un instant au député, s'il désire poser une question supplémentaire.

Pour ma part, il est évident que je n'ai aucune objection à envisager une représentation parlementaire, ce qui serait une bonne idée, à mon avis. J'ajouterais qu'il reste également à décider si cette délégation doit être composée de ministres, et nous examinons également la question.

Quant au second point, j'ai fourni hier au président du comité les données les plus récentes sur le processus de contrôle et la documentation pertinente sur l'accord postérieur à la conférence d'Helsinki. J'ai dit également que je serais heureux d'organiser une séance d'information pour les députés. J'espère que lors de cette réunion, avant la conférence de Belgrade, nous pourrons décider si nous souhaitons faire adopter une résolution à la Chambre ou du moins tenir un débat à ce sujet, ce que je serais également tout disposé à faire.

M. MacDonald (Egmont): Je remercie le ministre de sa réponse franche et réfléchie. Je m'intéresse d'autant plus à cette question qu'outre les parlementaires américains, des groupes de parlementaires européens doivent également participer à la conférence, si je ne m'abuse, peut-être dans des conditions différentes, comme l'a dit le ministre, à cause de l'organisation fonctionnelle différente du Congrès et du gouvernement américains. Mais comme il existe un certain nombre de précédents valables concernant la délégation de parlementaires à diverses tribunes des Nations Unies, comme la Conférence sur le droit de la mer, la CNUCED et autres. j'espère que le ministre envisagera sérieusement de faire représenter tous les partis à cette occasion. Mais j'espère également que le ministre pourra nous dire s'il est disposé à renvoyer la question au comité des affaires extérieures, ou du moins à lui donner l'occasion de le rencontrer ainsi que les fonctionnaires de ses services, à la fois lors de réunions officielles et, si nécessaire, en séances à huis clos, compte tenu de l'importance que revêt cet événement non seulement pour le Parlement mais pour l'ensemble des Canadiens.

M. Jamieson: C'est ce que j'ai laissé entendre dans ma dernière réponse. En d'autres termes, quelle que soit la solution que le comité juge la plus appropriée, je suis prêt à l'accepter et à organiser des séances d'information et autres. Je ne savais pas que d'autres parlementaires prévoyaient d'assister à la conférence, outre ceux des États-Unis. Mais peut-être cela s'est-il décidé récemment à l'issue d'entretiens qui ont eu lieu sur la composition des délégations.

LE MULTICULTURALISME

LA PROPOSITION DE PUBLICATION D'ANNONCES MINISTÉRIELLES DANS LA PRESSE ETHNIQUE—LA POSITION DU MINISTRE

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé du multiculturalisme. Elle a trait à un discours prononcé par l'ancien ministre chargé du multiculturalisme devant la Fédé-

ration canadienne de la presse ethnique le 11 mars 1977. Le député de Hamilton-Est a alors déclaré:

On estime que les ministères devraient être bien plus nombreux à publier des annonces dans la presse et les media ethniques . . . et que cela devrait donner des recettes supplémentaires supérieures aux \$500,000 dépensés dans le cadre du programme multiculturel et des campagnes de certains ministères comme celui de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Le ministre peut-il nous dire s'il s'occupe activement de faire adopter cette politique par les ministères fédéraux?

L'hon. Joseph-Philippe Guay (ministre d'État (multiculturalisme)): Monsieur l'Orateur, les fonctionnaires du ministère et du secrétariat d'État se penchent activement sur la question. Elle est étudiée de très près. Nous devrions faire bientôt, j'espère, une déclaration à ce sujet.

M. Paproski: Pour ma question supplémentaire, je demanderais au ministre s'il a dit à la Chambre quels montants en plus des \$500,000 en question ont été dépensés jusqu'ici en publicité dans la presse et les media ethniques et peut-il nous dire combien d'argent son ministère consacrera à la publicité dans la presse et les media ethniques?

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: A l'ordre. La réponse à cette question peut s'obtenir autrement.

L'AGRICULTURE

LE PROJET DE SUPPRESSION DE L'INSPECTION OBLIGATOIRE DE LA VIANDE PAR LES VÉTÉRINAIRES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Il sera le premier à convenir, je pense, que la viande des animaux malades ne devrait pas servir à l'alimentation et que l'inspection des abattoirs doit être menée sous la surveillance étroite de personnes ayant les connaissances nécessaires pour diagnostiquer les maladies, tels que des vétérinaires. J'ai remarqué à ce sujet que, dans le cadre de la révision des règlements sur l'inspection de la viande au Canada, on propose de ne plus rendre obligatoire l'inspection avant l'abattage par un inspecteur vétérinaire et de supprimer également l'inspection après l'abattage par un vétérinaire ou sous la surveillance directe d'un inspecteur vétérinaire. Si c'est vrai, j'aimerais demander au ministre s'il va prendre les mesures nécessaires pour arrêter cette révision avant qu'on ne prenne des mesures irréversibles qui nous empêcheront d'assurer au public la fourniture de viande saine.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Je vais bien m'assurer que rien ne sera fait pour réduire les normes d'inspection très élevées auxquelles nous assujettissons la viande au Canada. Je sais qu'il a été question de former des techniciens. Nous employons en effet de nombreux techniciens qui ont reçu une formation hautement spécialisée pour faire ce travail, mais j'examinerai la question et ferai part des résultats au député.